



Le vignoble de Meursault vu vers le sud

LA NATURE VUE DU CIEL

À son extrémité méridionale, le vignoble bourguignon de la Côte-d'Or offre un des plus fameux paysages viticoles français, dans un environnement très contrasté. Cette photographie prise vers le sud présente, très clairement, trois faciès de paysages aux caractères marqués.

Un domaine de friches et forêts

La photographie ne montre qu'une petite portion du plateau avec son talus échancre. C'est le domaine de la forêt et des friches plus ou moins reboisées. Cette bordure relativement élevée du vignoble se poursuit vers le sud en s'infléchissant vers l'est, au fond, dans le pays de Tournus (8).

La plaine de la Saône

La plaine de la Saône, à gauche, offre une palette plus variée avec ses céréales mûres et ses prairies ; les secteurs les plus humides sont occupés par le vaste massif forestier de Chagny et Gergy (9), au-delà de la coupure rectiligne qu'impose l'autoroute dans le paysage (10), et en avant de l'agglomération chalonnaise dont on devine la ligne blanche des grands immeubles (11).

Un paysage viticole

Le cœur de la scène est occupé par le prestigieux vignoble de Meursault avec le gros village viticole (1) précédé de celui, plus modeste, de Monthelie. Le nappage très uniforme de la vigne se poursuit vers le sud jusqu'aux abords de Chagny (2) et de la Saône-et-Loire. Cette étendue homogène de verdure pourrait être confondue avec des cultures céréalières, du maïs notamment, si ce n'était la veinure très évidente des chemins de défrètement dont le réseau complexe traduit une longue histoire de cheminements vigneron. Le vignoble de Meursault était déjà célèbre au XII^e siècle. Aucune solution de continuité n'interrompt les terroirs viticoles entre la mi-pente du talus, sur la droite, et la ligne droite de la RN 74 (3) au bord de laquelle sont les vestiges de l'ancienne léproserie de l'Hôpital de Meursault (4). Si, vers la plaine, la vigne s'arrête de façon assez franche, vers la côte, en revanche, elle s'insinue le long des vallons qui échancrent le talus : on le voit, à droite, où le village d'Auxey-Duresses (5) est installé au débouché du vallon. Au premier plan, les vignes de Monthelie s'insinuent entre les buttes qui se détachent en avant du plateau. L'intérêt économique du vignoble est tel que les défrichements – ou redéfrichements – gravissent les versants, comme on peut le constater sur le flanc de la butte de droite (6) qui porte les traces de friches anciennes. Les pentes tournées vers l'est et le sud-est sont, évidemment, privilégiées et les expositions au nord ou au nord-ouest sont abandonnées aux labours (7).

LES AUTEURS



Daniel SIRUGUE
Naturaliste et conseiller scientifique du Parc naturel régional du Morvan



André HUMBERT et Colette RENARD
De l'Université de Lorraine